



Diagnostic Financier

Commune de PIANOTTOLI CALDARELLO

Au 31 décembre 2025

RAPPORT DEFINITIF

Introduction

La commune de Pianottoli-Caldarello a déjà bénéficié de nos diagnostics financiers.

Ce rapport apporte ainsi une mise à jour de ces diagnostics avec l'exercice au 31 décembre 2025.

Il permet ainsi de répondre au souhait de la commune de connaître sa santé financière et de réaliser ses projets avec sérénité.

L'analyse porte sur l'ensemble des budgets principal et annexes de la commune.

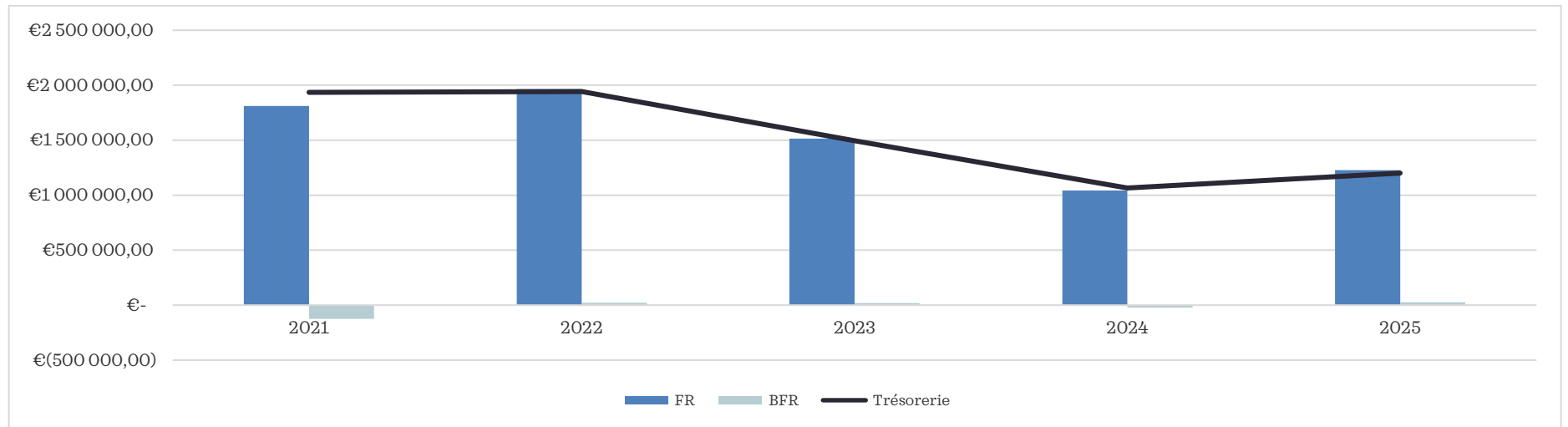
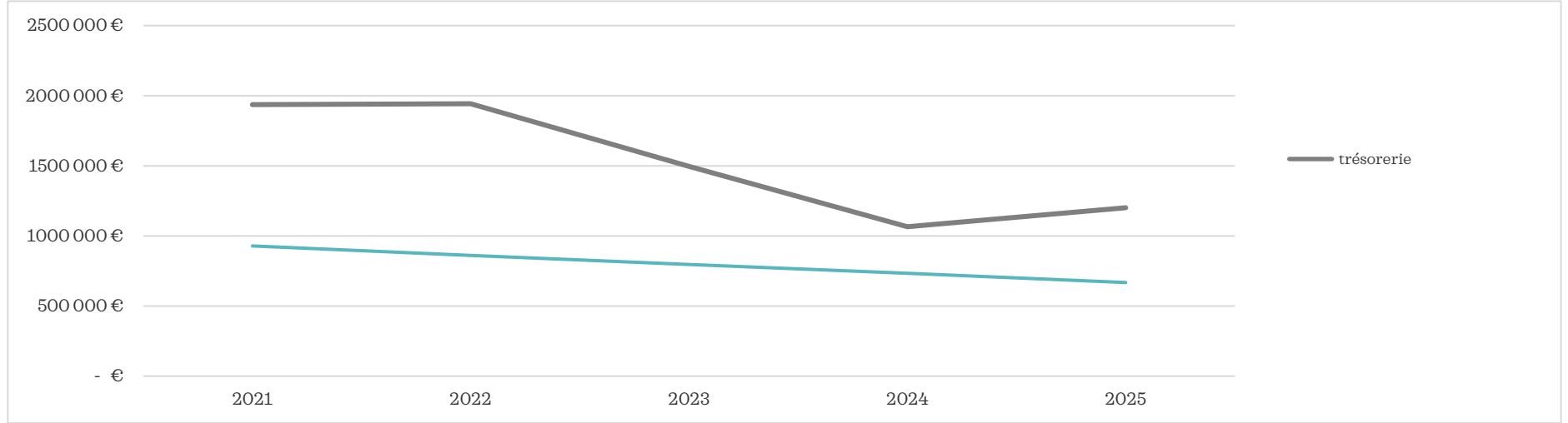
Les définitions des ratios exposés dans ce rapport sont référencées dans le glossaire se trouvant à la fin.

Budget Principal

I – Trésorerie

	2021	2022	2023	2024	2025
FR	1 812 108,18 €	1 963 432,68 €	1 515 759,32 €	1 042 948,55 €	1 227 687,28 €
BFR	- 123 946,10 €	20 839,61 €	19 555,41 €	- 22 512,73 €	26 643,18 €
Trésorerie	1 936 054,28 €	1 942 593,07 €	1 496 203,91 €	1 065 461,28 €	1 201 044,10 €
Capacité de Trésorerie	27,15 mois	25,61 mois	16,11 mois	9,78 mois	10,38 mois
Solvabilité	983 381,54 €	1 107 858,38 €	744 945,71 €	316 697,05 €	528 855,43 €

I – Trésorerie



I – Trésorerie

Le fonds de roulement (FR) demeure positif sur l'ensemble de la période étudiée. Cette situation traduit la capacité durable de la collectivité à financer ses investissements grâce à ses capitaux propres et à ses emprunts, garantissant ainsi une structure financière équilibrée.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) redevient positif en 2025. Le niveau de créances est supérieur à celui des dettes hors emprunts.

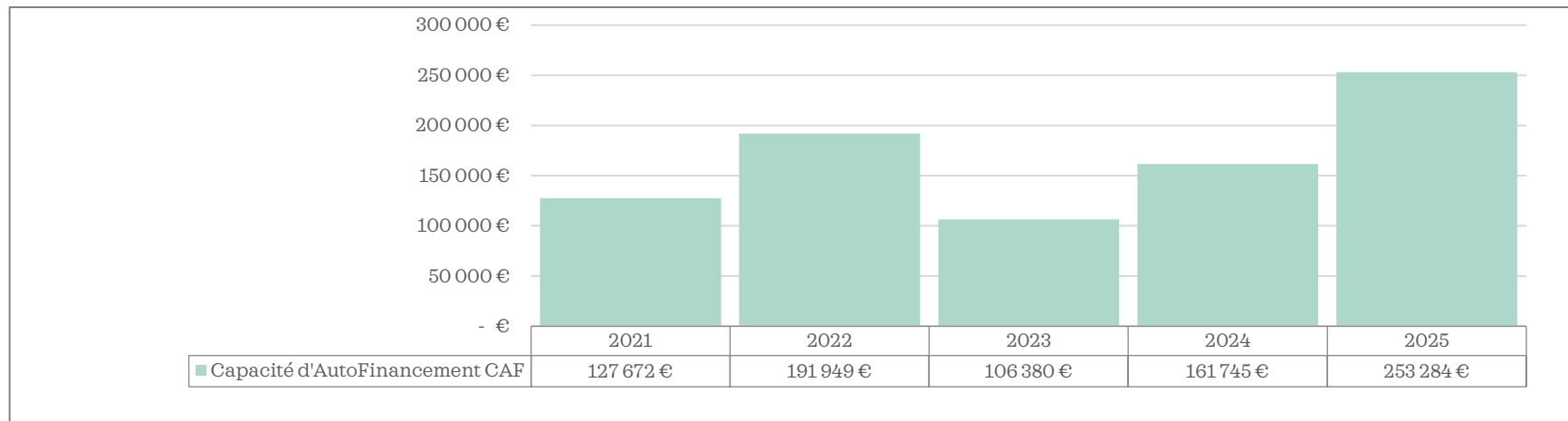
La trésorerie, résultant de la différence entre le FR et le BFR, demeure positive et confortable. Cette solidité est confirmée par la capacité de trésorerie exprimée en mois de fonctionnement. Les bonnes pratiques recommandent de maintenir un niveau équivalent à 3 à 6 mois de dépenses d'exploitation afin de prévenir tout risque financier. Or, en 2025, la commune présente une capacité supérieure à 10 mois, ce qui reflète une situation particulièrement sécurisée.

Il convient de rappeler que, dans le rapport de 2022, il avait été souligné que l'excédent de trésorerie alors constaté devait être justifié par des projets significatifs à venir, afin d'éviter toute interprétation erronée pouvant conduire à une réduction des dotations ou à une difficulté potentielle d'emprunt.

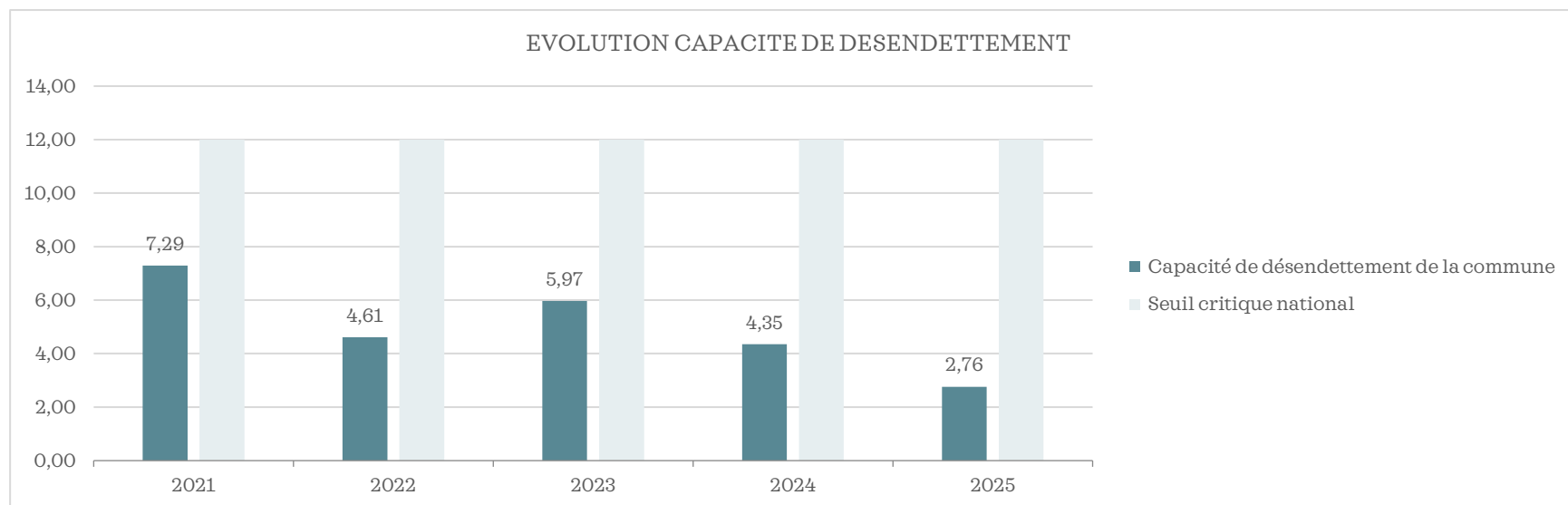
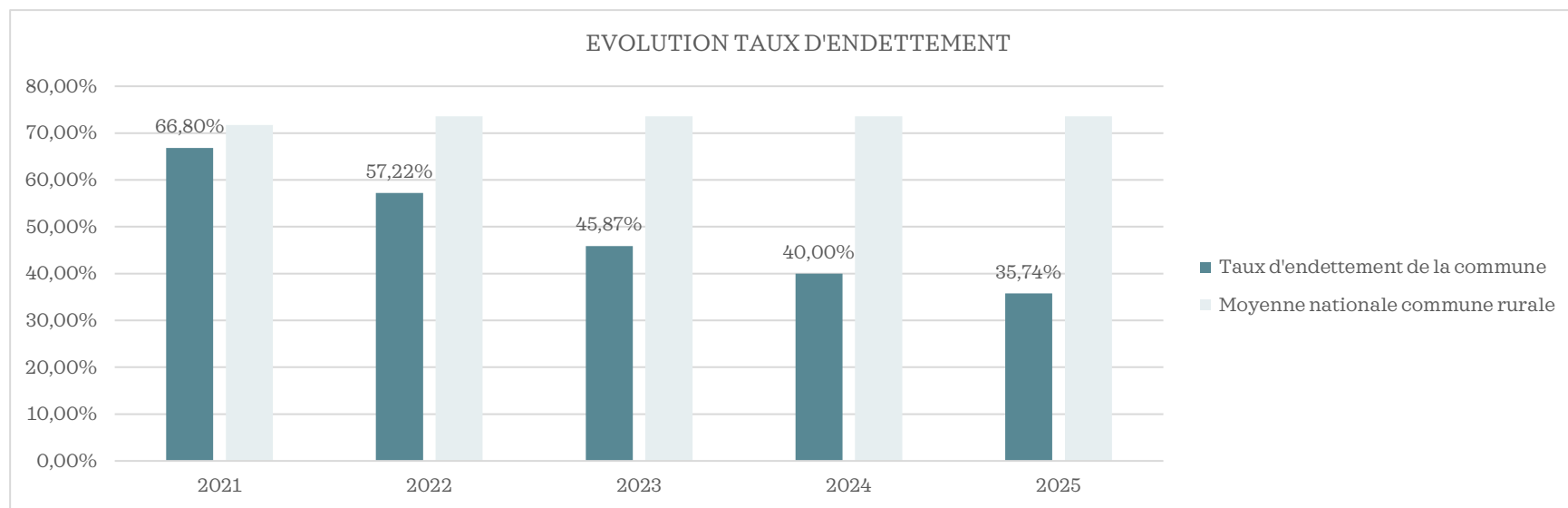
Au 31/12/2025, cette remarque n'a plus lieu d'être : la capacité de trésorerie est passée de 26 mois à 10 mois, ce qui indique une mobilisation partielle de l'excédent précédemment accumulé et un retour vers un niveau plus conforme aux standards de gestion.

II – Capacités financières

	2021	2022	2023	2024	2025
CAF	127 672,23 €	191 948,68 €	106 380,23 €	161 745,35 €	253 284,16 €
Ratio d'endettement	6,23%	5,53%	5,00%	4,33%	3,81%
Taux d'endettement	66,80%	57,22%	45,87%	40,00%	35,74%
Capacité de désendettement	7,29 années	4,61 années	5,97 années	4,35 années	2,76 années



II – Capacités financières



II – Capacités financières

Toutes les capacités reflètent une bonne santé financière du budget principal de la commune.

Ainsi , la commune possède une organisation stable, autonome, peu risquée, et disposant d'une marge de manœuvre pour investir, absorber les aléas et maintenir ses services sans mettre en danger son équilibre budgétaire.

III – Créances

	2021	2022	2023	2024	2025
redevables	- €	- €	54 652,10 €	60 931,73 €	30 002,12 €
clients amiables	39 812,74 €	74 952,36 €	- €	- €	- €
clients contentieux	6 714,41 €	6 695,43 €	- €	- €	- €
locataires acquéreurs	- €	- €	3 800,09 €	1 593,48 €	836,03 €
locataires acquéreurs amiables	7 633,08 €	4 772,50 €	- €	- €	- €
locataires acquéreurs contentieux	584,37 €	584,37 €	- €	- €	- €
créances douteuses	- €	- €	10 821,96 €	7 235,09 €	7 902,87 €
opérations particulières avec l'Etat					163,16 €
compte rattaché budget annexe	- €	- €	4 763,24 €	- €	- €
autres comptes créditeurs	40,00 €	- €	- €	- €	- €
débiteurs divers amiable	5 391,16 €	18 897,05 €	51 824,54 €	470,00 €	30 559,83 €
débiteurs divers contentieux	- €	- €	170,03 €	170,03 €	170,03 €
mandataire	- €	- €	16 218,62 €	- €	10 608,18 €
TOTAL	60 175,76 €	105 901,71 €	142 250,58 €	70 400,33 €	80 242,22 €

Les créances, dont le montant global s'élève à 80,2 K€ en 2025 sont en augmentation par rapport à 2024.

La commune réalise depuis 2023 un travail sur les créances. Le suivi est également mis en place.

IV – Dettes

	2021	2022	2023	2024	2025
emprunts	928 342 €	861 010 €	795 752 €	732 575 €	667 361 €
dépôts et cautions reçus	3 114 €	2 364 €	3 330 €	3 330 €	2 830 €
fournisseurs	21 849 €	35 964 €	12 043 €	11 925 €	13 264 €
fournisseurs d'immobilisations	- €	- €	- €	- €	- €
fournisseurs d'immobilisations RG	17 488 €	14 633 €	12 355 €	31 730 €	11 600 €
dettes fiscales et sociales	5 097 €	8 891 €	10 241 €	32 407 €	53 824 €
budgets annexes	36 900 €	17 717 €	- €	5 152 €	44 €
excédent de versement	58 €	58 €	- €	1 265 €	- €
autres dettes	- €	- €	- €	780 €	- €
autres comptes débiteurs	- €	- €	12 733 €	- €	3 507 €
opérations d'ordre budgétaire	- €	- €	47 055 €	- €	- €
TOTAL	1 012 849 €	940 636 €	833 721 €	819 165 €	752 431 €

En 2025, les dettes s'élèvent à 752 K€.

Elles sont composées à 88,69% de dettes financières.

V – Immobilisations

	2021	2022	2023	2024	2025
Immobilisations incorporelles	116 340 €	76 583 €	157 537 €	229 694 €	294 598 €
Evolution Immobilisations incorporelles		-34,17%	105,71%	45,80%	28,26%
Immobilisations corporelles	13 529 883 €	14 103 832 €	14 694 255 €	15 808 105 €	16 282 177 €
Evolution Immobilisations corporelles		4,24%	4,28%	7,92%	3,87%
Immobilisations en cours	167 127 €	82 858 €	157 808 €	363 171 €	96 597 €
Evolution Immobilisations en cours		-50,42%	90,46%	130,13%	-73,40%
Immobilisations financières	200 788 €	200 788 €	200 788 €	200 788 €	300 788 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	14 014 138 €	14 464 061 €	15 210 388 €	16 601 759 €	16 974 161 €
EVOLUTION ACTIF IMMOBILISE		3,21%	5,16%	9,15%	2,24%

V – Immobilisations

La commune a réalisé de nombreux travaux sur son patrimoine tels que l'apurement des comptes, la mise en place de la pratique de l'amortissement et son suivi.

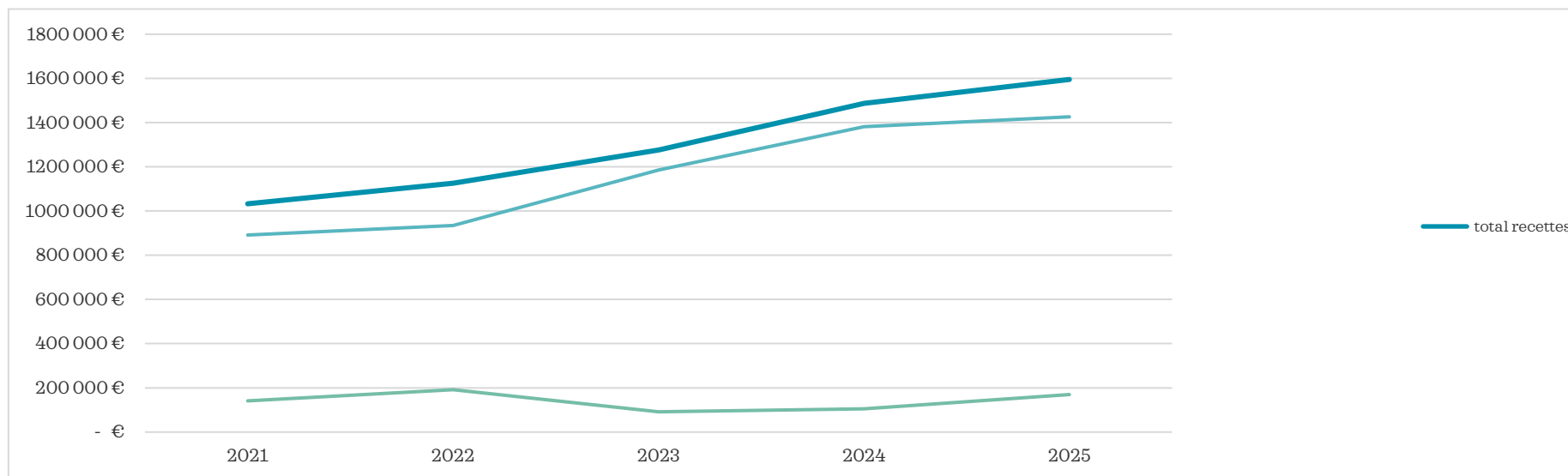
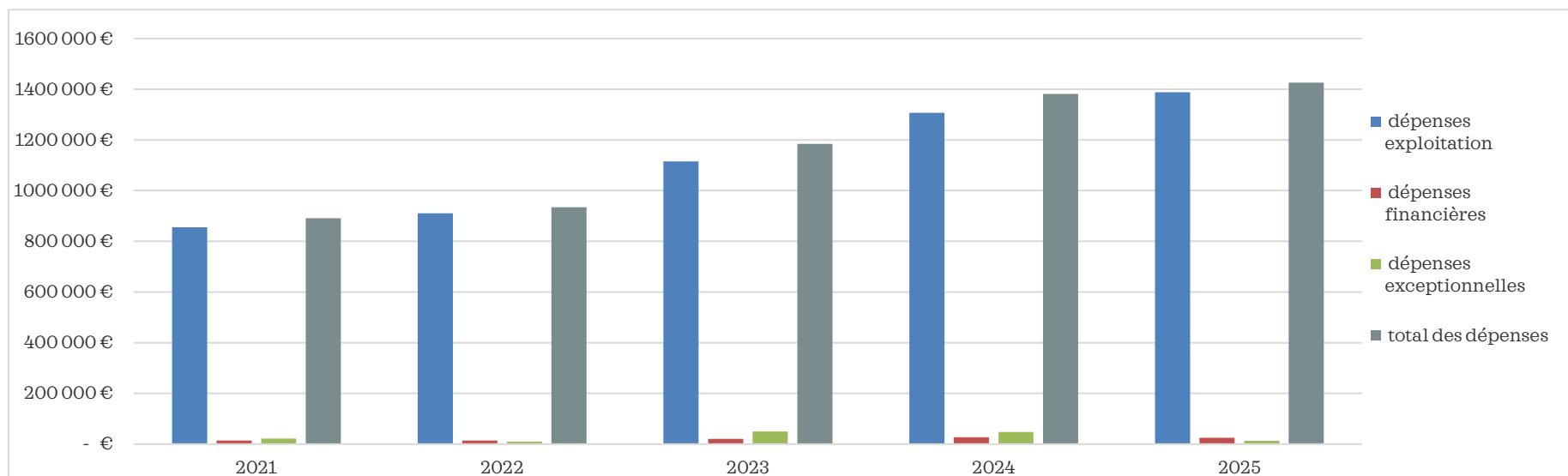
On ne peut que féliciter la commune pour un tel travail.

L'actif immobilisé connaît une progression de +2,24% entre 2024 et 2025.

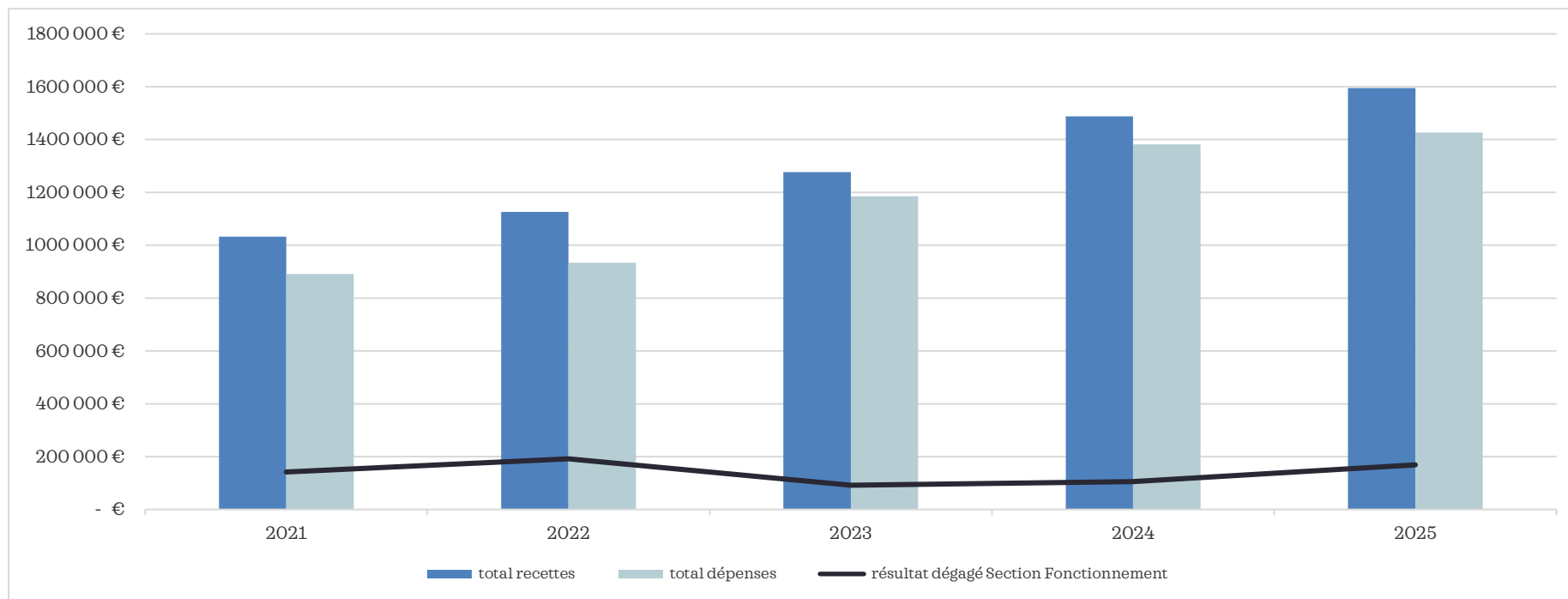
VI – Section de Fonctionnement

	2021	2022	2023	2024	2025
Total des dépenses	891 424 €	934 299 €	1 184 974 €	1 381 606 €	1 426 199 €
Evolution des dépenses		4,81%	26,83%	16,59%	3,23%
Dépenses d'exploitation	855 568 €	910 208 €	1 114 831 €	1 306 948 €	1 387 972 €
% Achats	31,86%	31,48%	29,02%	34,36%	33,54%
% Masse salariale	52,84%	54,56%	55,80%	47,41%	43,43%
Total des recettes	1 032 789 €	1 125 881 €	1 276 611 €	1 487 288 €	1 595 258 €
Evolution des recettes		9,01%	13,39%	16,50%	7,26%
Recettes d'exploitation	1 008 794 €	1 108 968 €	1 130 869 €	1 433 787 €	1 517 071 €
% Impôts et taxes	52,30%	59,64%	58,74%	65,04%	69,10%
% Subventions	39,38%	36,04%	35,11%	29,41%	26,08%
Résultat d'exploitation	153 226 €	198 760 €	16 037 €	126 839 €	129 099 €
Résultat dégagé de la SF	141 364 €	191 582 €	91 637 €	105 682 €	169 060 €
Rigidité des charges de gestion	45,13%	45,41%	50,35%	43,47%	39,35%
EBE	198 177 €	281 964 €	114 269 €	286 420 €	382 013 €

VI – Section de Fonctionnement



VI – Section de Fonctionnement



VI – Section de Fonctionnement

Les comptes de la commune présentent des résultats excédentaires sur l'ensemble de la période étudiée. Cette performance s'explique par une progression des recettes systématiquement supérieure à celle des dépenses, traduisant une gestion maîtrisée.

Les dépenses d'exploitation se composent principalement de la masse salariale (43 %) et des achats et charges externes (34 %). En parallèle, les recettes d'exploitation reposent majoritairement sur les impôts perçus (69 %) et les subventions (26 %), ce qui assure une structure de revenus relativement stable.

Le taux de rigidité des charges de gestion, inférieur au seuil d'alerte de 50 %, témoigne d'une marge de manœuvre financière satisfaisante et d'une structure de charges flexible.

Enfin, un excédent brut d'exploitation (EBE) durablement positif confirme la bonne santé financière de la commune et sa capacité à dégager des ressources pour financer son fonctionnement et ses projets.

VII – Conclusion

En 2025, la commune de Pianottoli-Caldarello présente sur son budget principal, une bonne santé financière, issue d'une bonne gestion.

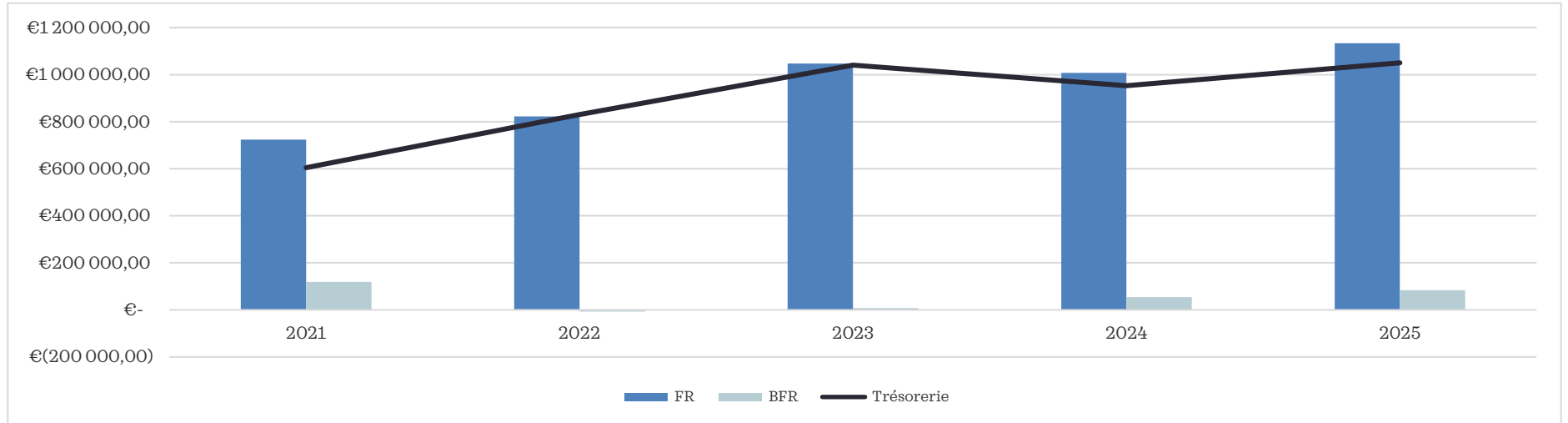
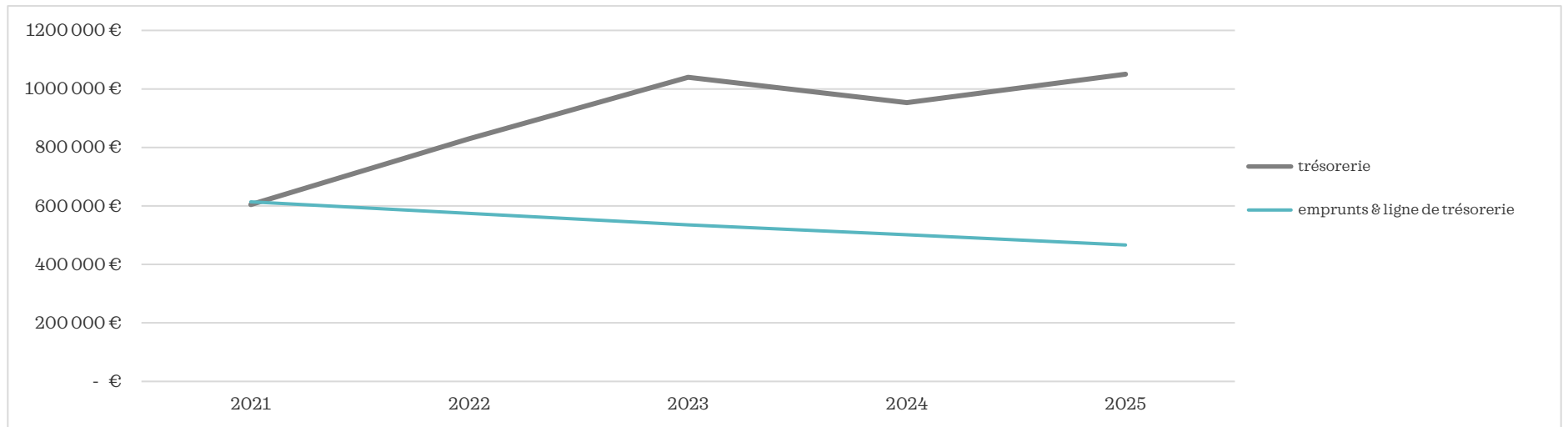
L'apurement des comptes de l'actif immobilisé ainsi que la mise en place de la pratique des amortissements témoignent de la bonne pratique comptable.

Budget Annexe Port

I – Trésorerie

	2021	2022	2023	2024	2025
FR	723 169,00 €	822 968,43 €	1 047 493,90 €	1 007 444,28 €	1 133 936,39 €
BFR	118 661,09 € -	7 250,98 €	7 390,66 €	54 656,59 €	83 631,06 €
Trésorerie	604 507,91 €	830 219,41 €	1 040 103,24 €	952 787,69 €	1 050 305,33 €
Capacité de Trésorerie	16,55 mois	20,23 mois	25,27 mois	21,22 mois	24,37 mois
Solvabilité	109 232,97 €	240 341,51 €	512 310,02 €	466 759,34 €	670 739,50 €

I – Trésorerie



I – Trésorerie

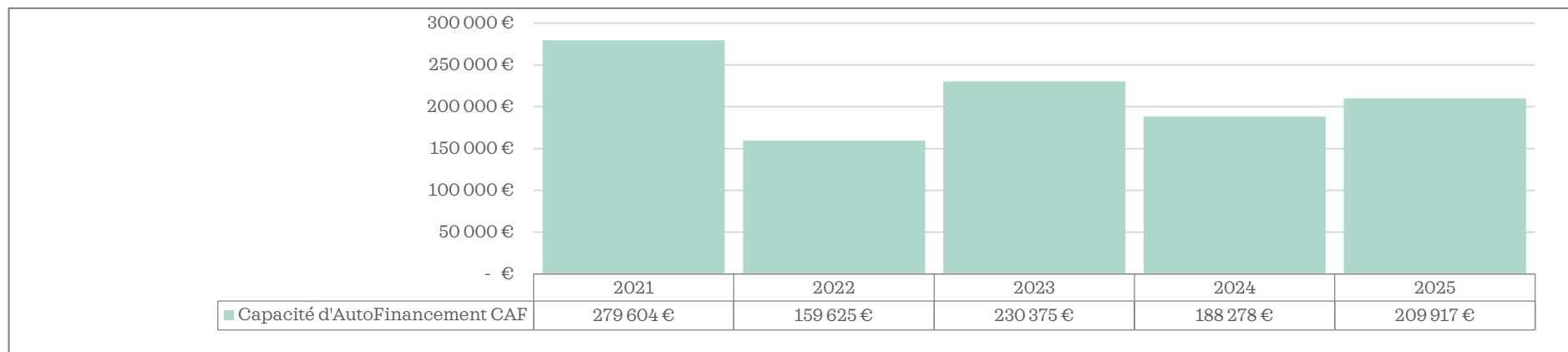
Le fonds de roulement (FR) et le besoin en fonds de roulement (BFR) sont, dans la quasi-totalité des exercices, positifs. Leur différentiel, qui constitue la trésorerie, révèle une situation de liquidités à la fois positive et confortable. Une légère hausse est observée en 2025 sur ces trois indicateurs, mais elle demeure limitée et sans impact significatif sur l'équilibre financier.

La capacité de trésorerie exprimée en mois de fonctionnement confirme cette abondance de liquidités. Alors que la norme recommande un niveau compris entre 3 et 6 mois, le Budget Annexe Port atteint plus de 24 mois en 2025, illustrant un niveau de sécurité particulièrement élevé.

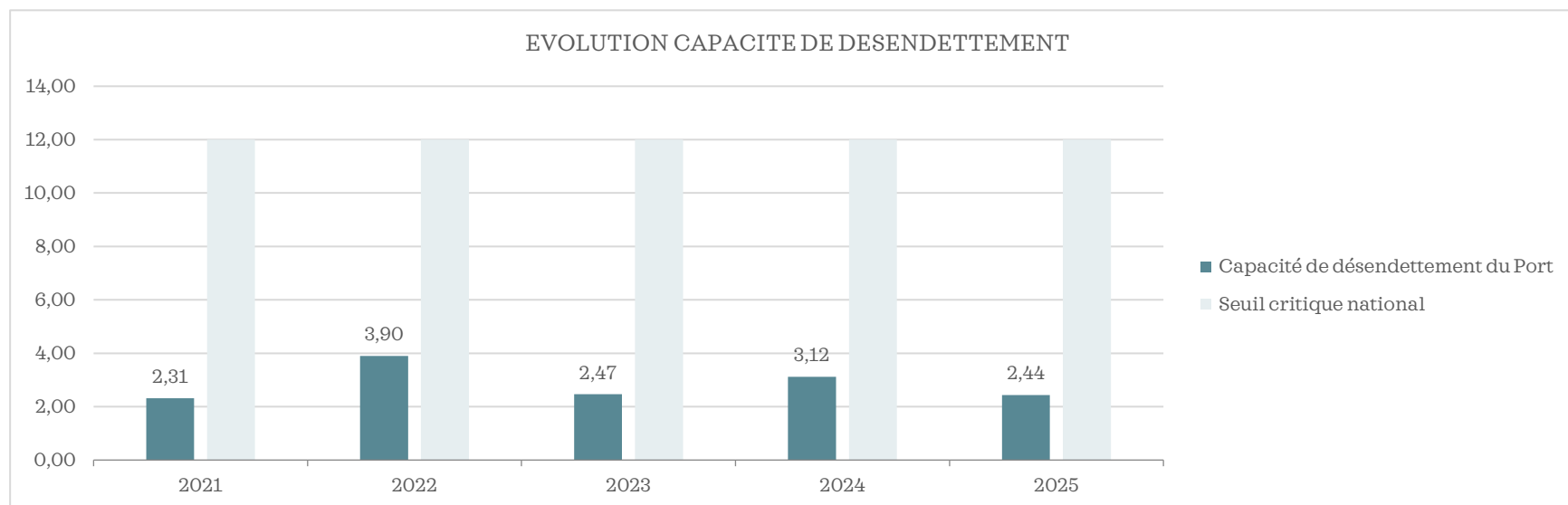
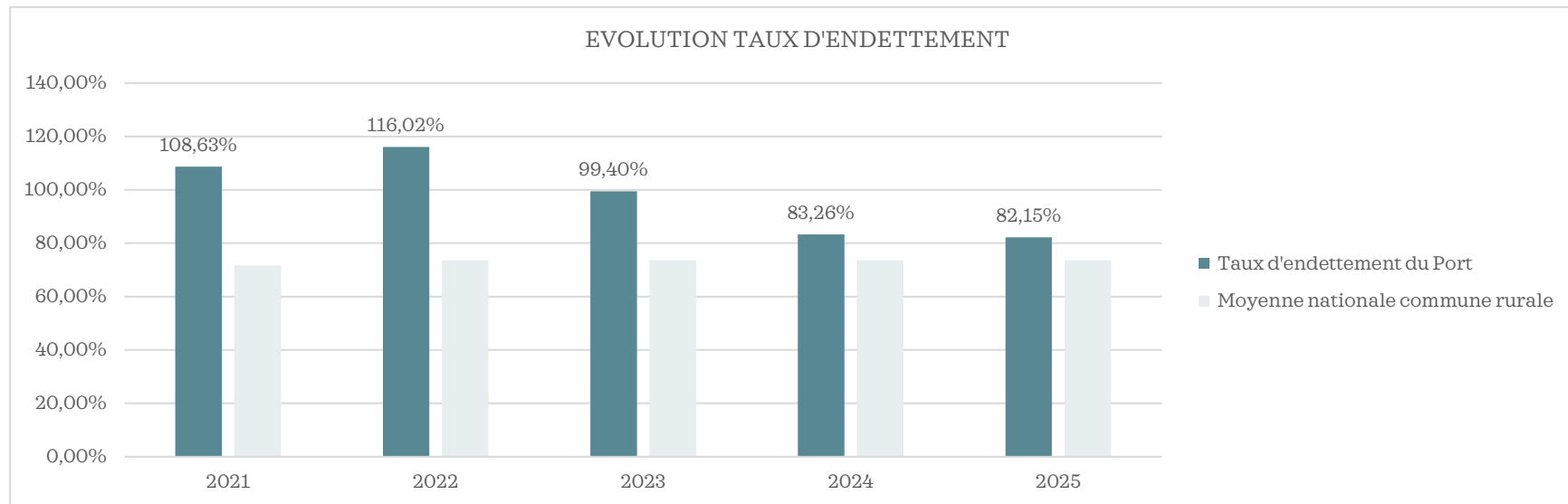
Les indicateurs de solvabilité affichent également de bons résultats sur l'ensemble de la période, attestant de la capacité du budget annexe à honorer ses engagements financiers.

II – Capacités financières

	2021	2022	2023	2024	2025
CAF	279 604,10 €	159 624,52 €	230 374,92 €	188 277,99 €	209 916,59 €
Ratio d'endettement	26,01%	24,92%	22,63%	21,22%	18,84%
Taux d'endettement	108,63%	116,02%	99,40%	83,26%	82,15%
Capacité de désendettement	2,31 années	3,90 années	2,47 années	3,12 années	2,47 années



II – Capacités financières



II – Capacités financières

La capacité d'autofinancement (CAF) se révèle également confortable, permettant à ce budget d'afficher un taux d'endettement proche de la moyenne nationale.

Par ailleurs, la capacité de désendettement, nettement inférieure au seuil critique national, garantit une sécurité financière optimale pour ce budget annexe.

III – Créances

	2021	2022	2023	2024	2025
clients amiables	107 781,35 €	15 770,45 €	12 987,75 €	3 255,29 €	99 467,93 €
clients douteux	40 774,91 €	40 774,91 €	42 605,28 €	35 385,93 €	34 787,83 €
provisions dépréciations comptes redevables	- €	- €	- €	3 239,62 €	3 239,62 €
opé particulières avec Etat	23,80 €	- €	- €	- €	1,10 €
Etat - TVA déductible sur immo	- €	- €	- €	- €	- €
Etat - TVA déductible	73,67 €	- €	- €	- €	968,52 €
Etat - crédit TVA	- €	- €	- €	781,93 €	6 351,00 €
TOTAL	148 653,73 €	56 545,36 €	55 593,03 €	36 183,53 €	138 336,76 €

Les créances, dont le montant global s'élève à 138 K€ en 2025 augmentent de 282,32% par rapport à 2024.

Elles sont majoritairement composées de créances liées aux clients, à hauteur de 95%.

IV – Dettes

	2021	2022	2023	2024	2025
emprunts	613 936,22 €	574 213,66 €	535 184,61 €	501 456,10 €	466 438,27 €
ICNE	- €	- €	- €	15 358,30 €	13 223,52 €
fournisseurs	3 901,85 €	8 194,60 €	867,21 €	1 622,04 €	2 680,78 €
fournisseurs d'immobilisations	- €	- €	- €	- €	- €
dettes fiscales et sociales	25 586,20 €	63 510,60 €	47 334,43 €	7 015,06 €	38 799,64 €
autres comptes créditeurs	504,40 €	504,40 €	- €	- €	- €
TOTAL	643 928,67 €	646 423,26 €	583 386,25 €	525 451,50 €	521 142,21 €

En 2025, les dettes s'élèvent à 521 K€.

Elles sont composées à 92% de dettes financières.

V – Immobilisations

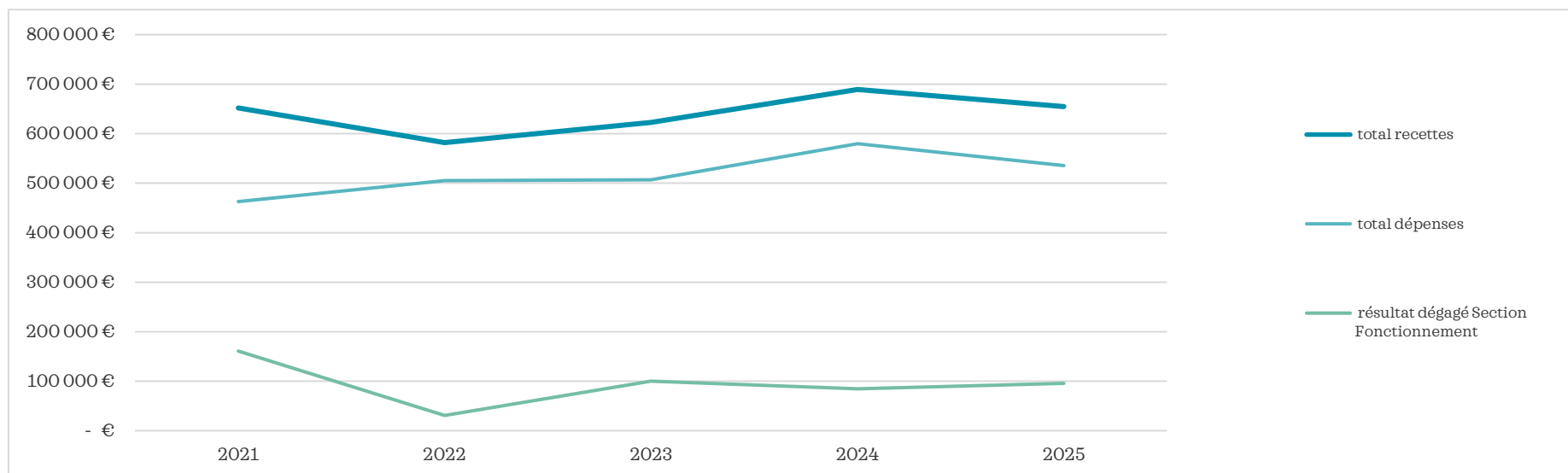
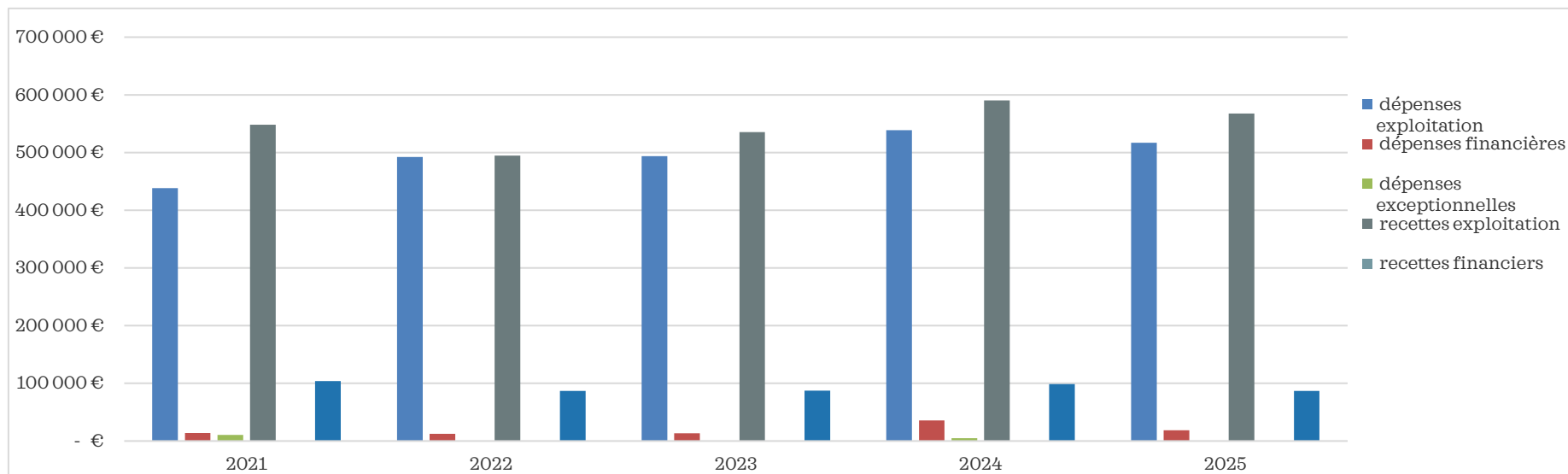
	2021	2022	2023	2024	2025
Immobilisations incorporelles	22 220 €	17 776 €	26 062 €	80 978 €	174 227 €
Evolution Immobilisations incorporelles		-20,00%	46,61%	210,71%	115,15%
Immobilisations corporelles	2 167 404 €	1 976 124 €	1 765 452 €	1 714 710 €	1 572 001 €
Evolution Immobilisations corporelles		0,64%	0,07%	4,39%	1,64%
Immobilisations financières	61 561 €	61 561 €	61 561 €	61 561 €	61 561 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 251 185 €	2 055 461 €	1 853 074 €	1 857 249 €	1 807 789 €
EVOLUTION ACTIF IMMOBILISE		-8,69%	-9,85%	0,23%	-2,66%

La commune a réalisé de nombreux travaux sur le patrimoine des budgets annexes tels que l'apurement des comptes, la mise en place de la pratique de l'amortissement et son suivi.

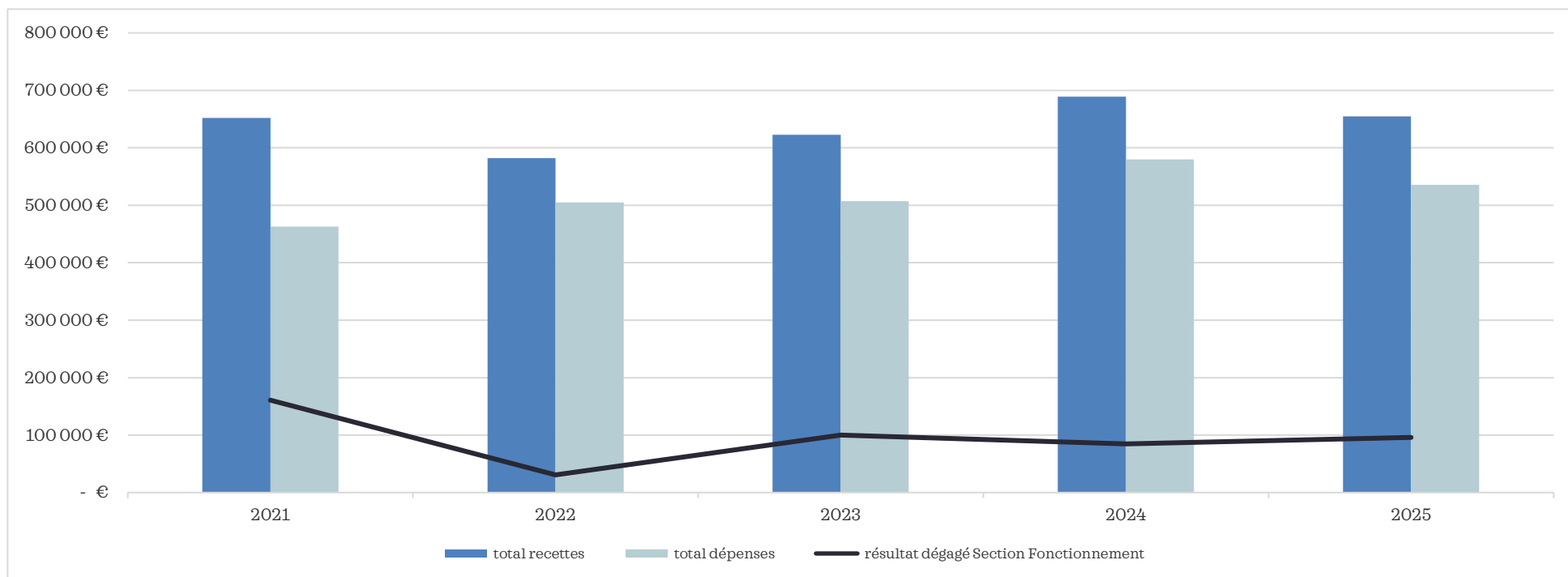
VI – Section de Fonctionnement

	2021	2022	2023	2024	2025
Total des dépenses	462 831 €	504 959 €	507 069 €	579 742 €	535 693 €
Evolution des dépenses		9,10%	0,42%	14,33%	-7,60%
Dépenses d'exploitation	438 216 €	492 423 €	493 839 €	538 771 €	517 105 €
% Achats	16,43%	18,51%	19,39%	26,68%	19,80%
% Masse salariale	34,76%	33,56%	31,67%	31,90%	37,74%
Total des recettes	652 141 €	581 930 €	622 808 €	689 266 €	654 638 €
Evolution des recettes		-10,77%	7,02%	10,67%	-5,02%
Recettes d'exploitation	548 135 €	494 945 €	535 656 €	590 614 €	567 653 €
Résultat d'exploitation	109 918 €	2 522 €	41 817 €	51 843 €	50 549 €
Résultat dégagé de la SF	160 807 €	30 783 €	100 153 €	84 839 €	95 815 €
Rigidité des charges de gestion	25,48%	30,55%	27,24%	30,14%	32,65%
EBE	315 137 €	217 655 €	266 109 €	256 379 €	251 047 €

VI – Section de Fonctionnement



VI – Section de Fonctionnement



VI – Section de Fonctionnement

Les comptes du SPIC présentent des excédents sur l'ensemble de la période étudiée. Si le résultat net comptable évolue de manière irrégulière, cette volatilité ne traduit aucun risque financier particulier.

Les résultats liés à l'activité propre du SPIC demeurent constamment positifs. Toutefois, l'impact des charges financières ainsi que des charges et produits exceptionnels se reflète dans le résultat net comptable, créant un écart notable avec le résultat d'exploitation.

En 2025, la masse salariale représente 38 % des charges d'exploitation, tandis que 99,90 % des produits d'exploitation proviennent des ressources propres générées par l'activité du SPIC, témoignant d'une autonomie financière solide.

Le taux de rigidité des charges de gestion, inférieur à 50 %, confirme une structure de charges flexible. Par ailleurs, l'excédent brut d'exploitation (EBE) demeure positif sur toute la période, soulignant la bonne performance économique du service.

VII – Conclusion

En 2025, le budget annexe relatif à la gestion du Port présente une situation financière solide avec des résultats excédentaires, une trésorerie confortable et un EBE positif.

La capacité de désendettement est maîtrisée.

Budget Annexe Eau & Assainissement

I – Créances

	2021	2022	2023	2024	2025
clients	8 952 €	8 952 €	- €	- €	- €
clients - contentieux	- €	- €	- €	- €	- €
clients douteux	1 578 €	1 578 €	- €	- €	- €
budget annexe rattaché	36 900 €	17 717 €	- €	5 152 €	44 €
TOTAL	47 430 €	28 247 €	- €	5 152 €	44 €

Aucune alerte n'est à porter à connaissance puisque seule la créance liée au budget principal est constatée.

II – Dettes

	2021	2022	2023	2024	2025
emprunts	243 869 €	231 102 €	217 745 €	203 770 €	189 147 €
budget annexe rattaché	- €	- €	4 763 €	- €	- €
TOTAL	243 869 €	231 102 €	222 509 €	203 770 €	189 147 €

Les dettes s'élèvent à 189 K€ et sont uniquement composées de l'emprunt supporté par ce budget annexe.

III – Immobilisations

	2021	2022	2023	2024	2025
Immobilisations incorporelles nettes	20 176 €	13 450 €	6 725 €	- €	- €
Evolution Immobilisations incorporelles		0,00%	-50,00%	-100,00%	0,00%
Immobilisations corporelles nettes	1 534 386 €	1 449 042 €	1 363 639 €	1 278 295 €	1 192 951 €
Evolution Immobilisations corporelles brutes		0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
Immobilisations en cours	- €	- €	- €	- €	- €
immobilisations financières	9 101 €	9 101 €	9 101 €	9 101 €	9 101 €
TOTAL ACTIF IMMOBILISE NET	1 563 663 €	1 471 593 €	1 379 465 €	1 287 396 €	1 202 052 €
EVOLUTION ACTIF IMMOBILISE		-5,89%	-6,26%	-6,67%	-6,63%

L'actif immobilisé du Budget Annexe Eau & Assainissement s'élève à 1,20 M€.

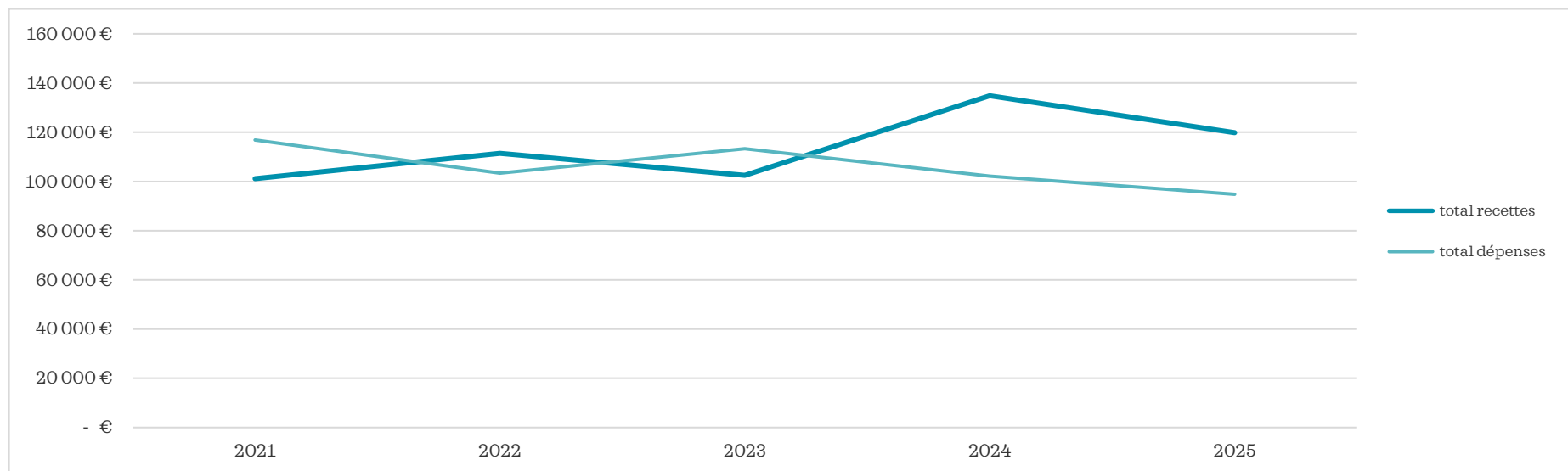
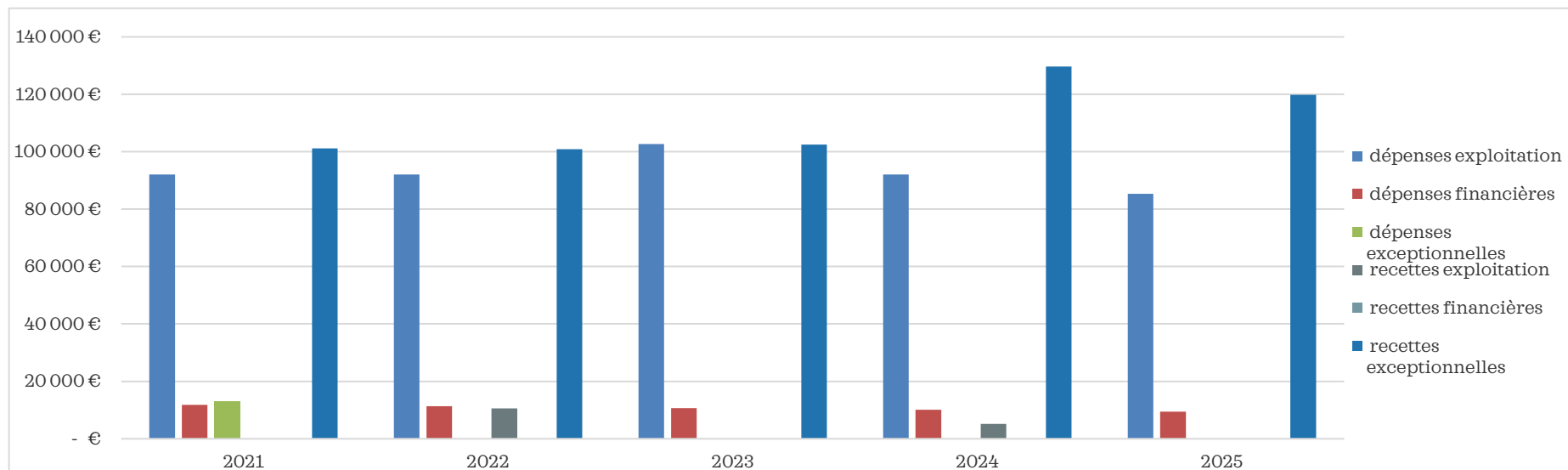
La diminution globale de cet actif, soit -7%, n'est due qu'à la pratique des amortissements.

En effet, les régularisations effectuées en 2020 et 2021 ont conduit à l'apurement des comptes d'immobilisations en cours et aucun investissement n'est réalisé depuis longtemps.

IV – Section de Fonctionnement

	2021	2022	2023	2024	2025
Total des dépenses	116 861 €	103 360 €	113 358 €	102 151 €	94 779 €
Evolution des dépenses		-11,55%	9,67%	-9,89%	-7,22%
Dépenses d'exploitation	92 069 €	92 069 €	102 658 €	92 069 €	85 344 €
Total des recettes	101 142 €	111 472 €	102 446 €	134 842 €	119 818 €
Evolution des recettes		10,21%	-8,10%	31,62%	-11,14%
Recettes d'exploitation	- €	10 603 €	- €	5 152 €	- €
Résultat d'exploitation	- 92 069 €	- 81 467 €	- 102 658 €	- 86 917 €	- 85 344 €
Résultat dégagé de la SF	- 15 719 €	8 111 €	- 10 912 €	32 691 €	25 039 €

IV – Section de Fonctionnement



IV – Section de Fonctionnement

Les résultats nets du Budget Annexe Eau & Assainissement présentent une évolution irrégulière sur la période analysée, avec des variations marquées d'un exercice à l'autre. Cette volatilité s'explique principalement par le fait que le résultat de l'activité propre demeure négatif, tandis que des recettes exceptionnelles viennent ponctuellement améliorer le résultat net, influençant fortement son évolution.

Les charges du budget annexe sont limitées et se composent essentiellement des dotations aux amortissements, des intérêts d'emprunts ainsi que de charges exceptionnelles liées à diverses opérations de régularisation. Les produits, quant à eux, reposent principalement sur les subventions versées, complétés par la quote-part des subventions d'équipement virées au résultat (amortissement des subventions).

Dans ce contexte, la question des ventes d'eau se pose à nouveau, compte tenu du faible poids des produits directement liés à l'activité et de la dépendance notable aux produits exceptionnels.

V – Conclusion

Le budget annexe relatif à la gestion de l'eau et de l'assainissement ne possède pas de compte au trésor.

Il ressort de ses comptes un résultat d'exploitation négatif puisqu'aucun versement lié aux ventes n'est reversé. Ce résultat déficitaire, ainsi que l'emprunt qu'il supporte, représentent un poids pour le budget principal de la commune.

Le questionnement reste entier sur cette activité.

La DSP jusqu'alors détenue par Kyrnolia a dû s'achever fin 2024. Quid de la suite à donner.

Budget Annexe Energie

Conclusion

Le budget annexe « Energie » a été créé en 2022 et présente des comptes que sur les exercices de 2023 à 2025.

A ce stade, l'analyse n'est pas possible.

Cependant, la lecture des comptes n'appelle aucune remarque négative.

Budget Annexe Lotissement

Conclusion

Le budget annexe « Lotissement » présente des comptes que sur l'exercice 2025.

A ce stade, l'analyse n'est pas possible.

Cependant, la lecture des comptes n'appelle aucune remarque négative.

Conclusion générale

L'analyse globale des budgets de la commune de Pianottoli-Caldarello pour l'exercice 2025 met en évidence une situation financière globalement saine et maîtrisée.

Le budget principal témoigne d'une gestion rigoureuse, illustrée notamment par l'apurement des comptes de l'actif immobilisé et la mise en œuvre des amortissements, signe d'une bonne maturité comptable.

Le budget annexe du Port confirme également cette dynamique positive, avec des résultats excédentaires, une trésorerie solide et un endettement maîtrisé, garantissant la pérennité de son modèle économique.

À l'inverse, le budget annexe relatif à l'eau et à l'assainissement soulève des inquiétudes. Le résultat d'exploitation déficitaire et la charge d'un emprunt non compensé par des recettes d'exploitation, fragilise l'équilibre financier de la commune. La fin de la DSP en 2024 rend d'autant plus nécessaire une décision rapide quant au mode de gestion futur de ce service essentiel.

Enfin, les budgets annexes « Énergie » et « Lotissement », encore récents, ne permettent pas une analyse approfondie à ce stade, mais aucune anomalie notable n'apparaît dans les premiers exercices observés.

Dans l'ensemble, la commune présente une structure financière solide, mais devra apporter une attention particulière à l'activité eau-assainissement afin d'éviter que celle-ci ne devienne un frein à la bonne dynamique constatée sur les autres budgets.

GLOSSAIRE

- ✓ Le Fonds de Roulement (**FR**) mesure les ressources dont la collectivité dispose à moyen et long terme pour financer son exploitation courante.
- ✓ Le Besoin en Fonds de Roulement (**BFR**) correspond à la somme que la collectivité doit financer pour couvrir le besoin résultant des décalages de trésorerie entre les entrées et les sorties.
- ✓ La **trésorerie** représente la liquidité disponible au sein de la collectivité. Elle correspond également à la différence entre le FR et le BFR.
- ✓ La **capacité de trésorerie**, exprimée en mois, indique si la collectivité possède de l'avance de trésorerie pour faire face à toute dépense imprévue.
- ✓ La **solvabilité** est la capacité de la collectivité à disposer des moyens suffisants pour payer ses dettes à court, moyen et long terme.

GLOSSAIRE

- ✓ La Capacité d'Auto-Financement (**CAF**) est un ratio qui évalue les ressources générées par le cycle d'exploitation (dépenses et recettes directement liées à l'activité) de la collectivité et permettant d'assurer son autofinancement. La CAF permet de savoir si la collectivité doit faire appel à des ressources extérieures (emprunt, subventions...) pour fonctionner.
- ✓ Le **ratio d'endettement**, ou ratio gearing, est un indicateur de bonne santé financière et détermine la capacité d'emprunter. Il doit être supérieur à 1.
- ✓ La **capacité de remboursement**, qui doit être inférieure à 3 ou 4 années, détermine si l'endettement de la collectivité est trop lourd pour la structure.
- ✓ Le **taux d'endettement**, exprimé en % et comparé au taux national, permet d'apprécier l'impact de son endettement.
- ✓ La **capacité de désendettement**, déterminée par rapport à l'épargne brute, est exprimée en années. Comparé au seuil critique national qui est de 12 ans, la collectivité est dite « dans le rouge » si elle atteint le seuil de 15 ans.

GLOSSAIRE

- ✓ Les **dépenses**, ou **charges** et les **recettes**, ou **produits** de Fonctionnement se décomposent en trois familles :
 - dépenses & recettes d'exploitation qui représentent la réelle activité de la collectivité ;
 - dépenses & recettes financiers exclus de l'exploitation du fait de leur caractère financier ;
 - dépenses & recettes exceptionnels qui n'interviennent que très rarement.
- ✓ Le **résultat**, différence entre les recettes et les dépenses, suit lui aussi la logique des trois familles.

- ✓ La **rigidité des charges de gestion** correspond au poids, dans la section de fonctionnement, des dépenses difficilement compressibles (masse salariale notamment).
- ✓ L'Excédent Brut d'Exploitation (**EBE**) détermine la ressource qu'une collectivité tire régulièrement de son cycle d'exploitation (« cash-flow »).



Merci

Lise VALAT

Consultante Finance & Budget

Gérante de la SARL EGERIA CONSULTANT

SIRET 517 877 882 00038

Casa Martino
Route du Stade
20167 AFA